



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 février 2022

n° 004-22 C

Objet : RS - Tarifs d'abonnement eaux usées

- date de convocation le 28 janvier 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trois février à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Martine Lambert - Alain Thieffenat

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Sabrina Haerincq - Laila Karoui - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Jacques Henriot

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jean-François Beccu à Raphaële Mouric - de Claudine Bonilla à Jimmy Bâabâa - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Florence Bourgeois à Claire Plateaux - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Pierre Duperier à Dominique Pommat - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de James Hallay à Josette Rémy - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Serge Tichkiewitch à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 12

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 février 2022

délibération n° 004-22 C

objet **RS - Tarifs d'abonnement eaux usées**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que lors de sa séance du 9 décembre 2021, le Conseil communautaire a approuvé la convergence tarifaire des éléments constitutifs de la facture d'eau, composée d'une part fixe et d'une part variable, tant pour l'eau potable que pour l'assainissement.

La présentation et la simulation d'évolution des factures faites au Conseil communautaire de la trajectoire d'harmonisation tarifaire s'inscrivent dans la prospective financière 2022-2026, et portent sur toutes les composantes de la facture applicables. L'harmonisation des tarifs en 2026 a été ainsi adoptée.

Par délibération n° 189-21 C, le Conseil communautaire a approuvé les tarifs d'abonnement eau potable et eaux usées (hors secteur Technolac) applicables au 1^{er} janvier des années 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026. Or il s'avère que les parts abonnement eaux usées n'ont pas été précisées dans cette délibération.

Il convient donc de compléter la délibération n° 189-21 C en affichant les parts abonnement eaux usées pour les années 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026.

	ASSAINISSEMENT				
ASSAINISSEMENT CLUSE	2022 HT	2023 HT	2024 HT	2025 HT	2026 HT
. diamètre 15 / 20	35,00 €	36,50 €	37,70 €	38,90 €	40,00 €
. diamètre 25	49,00 €	53,00 €	57,00 €	61,00 €	65,00 €
. diamètre 30	57,70 €	59,50 €	61,30 €	63,10 €	65,00 €
. diamètre 40	89,10 €	91,00 €	93,00 €	95,00 €	97,00 €
. diamètre 50	106,10 €	108,20 €	110,40 €	112,60 €	114,80 €
. diamètre 60 / 65	123,50 €	126,00 €	128,50 €	131,00 €	133,60 €
. diamètre 80 / 80 C	143,00 €	145,80 €	148,70 €	151,60 €	154,60 €
. diamètres 100 et supérieurs	214,00 €	218,30 €	222,70 €	227,20 €	231,70 €
ASSAINISSEMENT BAUGES	2022 HT	2023 HT	2024 HT	2025 HT	2026 HT
. diamètre 15 / 20					40,00 €
. diamètre 25					65,00 €
. diamètre 30					65,00 €
. diamètre 40					97,00 €
. diamètre 50	37,00 €	37,80 €	38,60 €	39,40 €	114,80 €
. diamètre 60 / 65					133,60 €
. diamètre 80 / 80 C					154,60 €
. diamètres 100 et supérieurs					231,70 €

Considérant les besoins budgétaires nécessaires au bon fonctionnement du service pour la période 2022 à 2026,

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 16 novembre 2021,

Vu la délibération n° 189-21 C du Conseil communautaire du 9 décembre 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 1 Abstention :

Article 1 : approuve les tarifs d'abonnement eaux usées applicables au 7 février 2022 et au 1^{er} janvier des années 2023, 2024, 2025 et 2026.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 004-22 C

Objet de l'acte : RS - Tarifs d'abonnement eaux usées

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 04 février 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220204-lmc1H26638H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26638H1

Date de transmission en Préfecture : 04 février 2022

Date de réception en Préfecture : 04 février 2022

Période d'affichage : du au